



UNIVERSITÄTS-  
BIBLIOTHEK  
PADERBORN

**Dictionnaire raisonné de l'architecture française du XIe  
au XVIe siècle**

**Viollet-le-Duc, Eugène-Emmanuel**

**Paris, 1863**

Lien

---

[urn:nbn:de:hbz:466:1-80785](#)

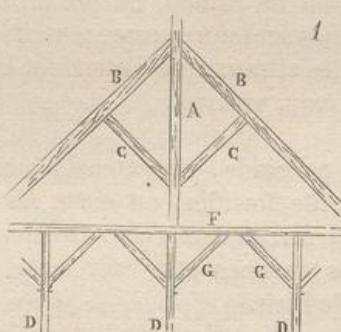
Après la bataille de Mansourah ou de la Massoure, des espions viennent avertir saint Louis qu'il sera attaqué de grand matin dans son camp.  
 « Et lors commanda le roy à touz les cheveteins des batailles que il feissent leur gent armer dès la mienuit, et se traississent hors des paveillons jusques à la lice, qui estoit tele que il y avoit lous merriens, pour ce que les Sarrazins ne se férissent parmi l'ost; et estoient atachiés en terre en tel manière, que l'en poot passer parmi le merrien à pié<sup>1.</sup> » Ainsi, dans les campements faits à la hâte, les pieux qui formaient la *lice* étaient espacés l'un de l'autre de manière à permettre aux gens de pied de passer entre eux. Ces pieux formaient ainsi une suite de merlons qui n'empêchaient pas les fantassins de se jeter sur l'assaillant, mais qui arrêtaient les charges de cavalerie, et permettaient aux soldats de se rallier s'ils étaient obligés de se replier.

Les châteaux étaient toujours entourés de lices, c'est-à-dire de barrières palissadées, quelquefois avec fossés, qui protégeaient le pied des remparts et permettaient de faire des rondes extérieures lorsque l'on était investi. C'était là une tradition des populations guerrières du Nord.

« Amis, beau-frère, est Orenge si riche?  
 « Dist li chétis : « Si m'aist Dex, beau sire,  
 « Se véiez le palés de la vile,  
 « Qui toz est fez à voltes et à lices<sup>2</sup> ! »

Ce qui veut dire que le château de la ville est maçonné, voûté et entouré de palissades de bois.

**LIEN**, s. m. Terme de charpenterie. Pièce de bois ayant un tenon à chaque bout et qui, posée en écharpe, lie le poinçon avec l'arbalétrier ou avec le faîtage d'une charpente de comble (1). A étant le poinçon et B les

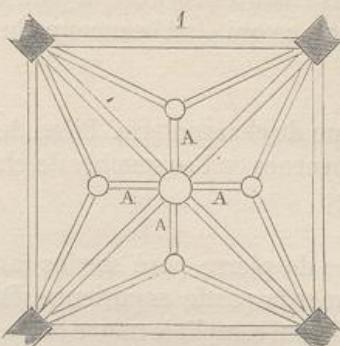


arbalétriers, les pièces C sont des liens; D étant des poinçons et F le faîtage, les pièces G sont des liens.

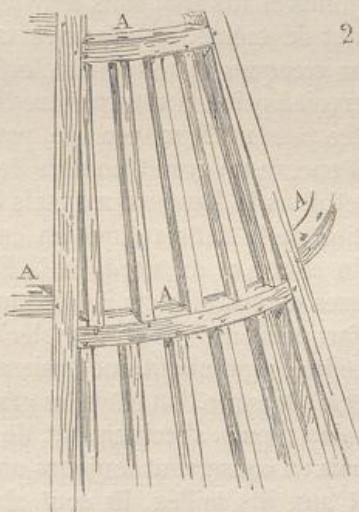
<sup>1</sup> *Hist. de saint Louis*, Joinville. Pub. par M. Franc. Michel; 1858.

<sup>2</sup> *La prise d'Orenge; Guillaume d'Orange*, chanson de geste des xi<sup>e</sup> et xii<sup>e</sup> siècles, pub. par M. W. J. A. Jouckbloet; 1854.

PLIERNE, s. f. Nervure d'une voûte en arcs d'ogive qui réunit la clef des arcs ogives aux sommets des tiercerons. Les nervures A (1) sont des liernes (voy. CONSTRUCTION, VOUTE).



Dans la charpenterie, les liernes sont des pièces de bois horizontales qui réunissent à leur base deux poinçons dans le sens longitudinal du comble et qui reçoivent les solives des faux plâchers. Ce sont aussi des pièces de bois courbes, posées horizontalement entre les arbalétriers d'un comble conique, et qui servent à assembler les chevrons lorsque ceux-ci doivent être répartis à distances à peu près égales dans la hauteur de la toiture. Les pièces A (2) sont des liernes. Dans les combles de tours



cylindriques, les liernes sont nécessaires lorsque la charpente n'est pas disposée de manière à ce que chaque chevron porte ferme. La méthode des chevrons portant ferme étant presque toujours adoptée dans les charpentes de combles du moyen âge, il est rare qu'on ait eu recours aux liernes. On les emploie depuis le xv<sup>e</sup> siècle pour les charpentes sphéroïdes formant coupole.